



## Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. **Résolution** Médicaments d'origine biologique : accès aux médicaments et garanties concernant l'innocuité, la qualité et l'efficacité

2. **Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7  
[http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA66/A66\\_7-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf))**

Catégorie : 4. Systèmes de santé

Secteur de programme : Accès aux médicaments et aux technologies sanitaires et renforcement des moyens réglementaires

Réalisation 4.3  
Produit 4.3.3

Liens supplémentaires avec la catégorie 2. Maladies non transmissibles

**En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?**

Les médicaments d'origine biologique qui permettent de traiter un large éventail de maladies non transmissibles sont aujourd'hui financièrement inabordables pour la majorité de la population mondiale. La mise en œuvre de la résolution facilitera l'accès à des médicaments d'origine biologique de qualité, d'innocuité et d'efficacité garanties pour ceux qui en ont le plus besoin, appuyant ainsi la réalisation ci-dessus mentionnée.

**Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)**

Oui

3. **Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme**

a) **Coût total**

**Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US \$10 000 près)**

i) Dix années (couvrant la période 2014-2023)

ii) Coût total : US \$25,0 millions (personnel : US \$12,5 millions ; activités : US \$12,5 millions)

b) **Coût pour l'exercice 2014-2015**

**Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US \$10 000 près)**

Total : US \$3,0 millions (personnel : US \$1,5 million ; activités : US \$1,5 million)

**Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant**

Au niveau du Siège et de trois bureaux régionaux

**Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)**

Oui

**Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus**

**c) Incidences au plan du personnel**

**La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)**

Non, mais le recrutement se fera sur des postes qui sont déjà inclus dans le budget programme approuvé.

**Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant**

Un total – en équivalent plein temps – de 1,5 membre du personnel des catégories professionnelle et de rang supérieur sera nécessaire (les équivalents plein temps pour chaque Région prise individuellement étant respectivement de 0,5 pour la Région des Amériques ; 0,5 pour la Région de l'Asie du Sud-Est ; et 0,5 pour la Région du Pacifique occidental). Ces membres du personnel devront avoir des compétences et une expérience dans le domaine de la réglementation des produits d'origine biologique.

**4. Financement**

**Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)**

Non

**Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptés)**

Le déficit est actuellement estimé à US \$2,5 millions. Ce déficit de financement sera traité dans le cadre du plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =